


SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Époxy pour plancher Paseport Élite - Partie A PE700900 - PE700901 - PE700901-3GAL
Autres moyens d'identification	N.D.
Usage recommandé	Revêtement époxy
Restrictions d'utilisation	Inconnues
Identificateur du fournisseur	SCI COATINGS INC. 8320 Rue Grenache, Anjou, Québec Canada H1J 1C5 www.scicoatings.com
No. 24 -hres	Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<p>Classification</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale (catégorie 4) Sensibilisation cutanée (catégorie 1A) Corrosion/irritation de la peau (catégorie 1B) Lésions oculaires/irritations graves (catégorie 1) Toxicité pour la reproduction (catégorie 2) Danger pour l'environnement aquatique - aigu (catégorie 1) Dangereux pour l'environnement aquatique - chronique (catégorie 1)</p> <p>Éléments d'étiquetage</p> 
--

<p>Mention d'avertissement</p> <p>Danger</p> <p>Mention de dangers</p> <p>H302 : Nocif en cas d'ingestion H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H318 : Provoque de graves lésions oculaires H361 : Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître H400 : Très toxique pour la vie aquatique H410 : Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme</p>

Conseil(s) de prudence

Prévention:

- P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.
- P260 Ne pas respirer le brouillard.
- P263 Éviter tout contact pendant la grossesse ou l'allaitement.
- P264 Laver abondamment à l'eau et au savon après manipulation.
- P270 Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lors de l'utilisation de ce produit.
- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/une protection du visage.
- P284 Porter une protection respiratoire.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304 + P341 + P311 EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, retirer à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre sèche ou de la mousse pour l'extinction.
- P233 Garder le récipient hermétiquement fermé.
- P405 Magasin verrouillé.
- P501 Jeter le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers: Inconnu

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	% concentration
Isophorone diamine	2855-13-2	20-25%
Alcool benzylique	100-51-6	5-10%
4-Nonyl phenol, ramifié	84852-15-3	25-30%
Composant propriétaire 1	Propriétaire	15-25%

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou si vous ne vous sentez pas bien.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion

Rincez-vous la bouche puis buvez beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou donner quoi que ce soit par voie orale si la victime est inconsciente ou a des convulsions. Des soins médicaux immédiats sont nécessaires.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

En cas d'inhalation :

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

En cas de contact avec la peau :

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation de la peau. L'exposition peut provoquer une réaction allergique.

En cas de contact avec les yeux :

Provoque de graves lésions oculaires.

En cas d'ingestion : L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables.

Soins médicaux immédiats et traitement spécial

Instructions spéciales :

Si vous avez besoin d'un médecin ou de soins médicaux, ayez le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

En cas d'incendie : brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO²)

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau

Dangers spécifiques du produit

Pendant l'incendie, des gaz nitreux, des vapeurs/fumées, des isocyanates et de la vapeur peuvent se former.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Les appareils respiratoires autonomes et l'équipement de sortie doivent être portés en cas d'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Portez des vêtements et de l'équipement de protection individuelle appropriés.

Méthodes et matériaux pour l'entreposage et le nettoyage

Pour l'entreposage, assurer une ventilation adéquate et absorber tout déversement avec un matériel de liaison liquide inerte et éliminer les déchets de façon sécuritaire.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Fournir une ventilation par aspiration appropriée aux machines de traitement. Assurer une ventilation complète des magasins et des aires de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Lors de la manipulation d'un produit chauffé, les vapeurs du produit doivent être ventilées et une protection respiratoire doit être utilisée. Portez une protection respiratoire lors de la pulvérisation. Danger d'éclatement lorsqu'il est scellé étanche aux gaz. Protéger contre l'humidité. En cas de gonflement du tambour, transférer dans un endroit bien ventilé, perforer pour soulager la pression, ouvrir l'évent et laisser reposer pendant 48 heures avant sceller à nouveau.

Conditions d'entreposage sécuritaire

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver le stockage conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Rangez loin des matériaux incompatibles.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Tous les vêtements de protection doivent être bien propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures ou les contrôles d'ingénierie et les recommandations relatives à l'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes en vertu de <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Chemical Name

ACGIH® TLV®	OSHA PEL	AIHA®	WEEL®
TWA	STEL®	TWA Plafond	8-hr TWA Court terme

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration locale requise. L'air de maquillage doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par la ventilation par aspiration locale ou générale. Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition admissible. Des fontaines de lavage oculaire d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Protection individuelle surmesures



Mesures générales

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant le travail. Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne laissez pas sortir du lieu de travail. Nettoyez soigneusement les mains et toute peau exposée après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux et du visage

Utilisez des lunettes hermétiquement scellées ou des lunettes de sécurité avec des boucliers latéraux résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Portez des vêtements imperméables au besoin pour vous protéger contre les contacts avec le produit.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, portez une protection respiratoire.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide Ambré
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	>93 °C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative (eau=1)	0.9 - 1.0
Solubilité dans l'eau	Partielle
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manutention et d'entreposage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Ce produit polymérisera s'il est mélangé avec une résine époxy. Une chaleur considérable peut se dégager.
Condition à éviter	Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Résines époxy dans des conditions incontrôlées.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants et acides puissants.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'administration probables	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.
Toxicité aiguë	Voie orale : Phénol DL50 : 317 mg/kg (rat) Voie cutanée : Nocif par contact avec la peau DL50 : 850 mg/kg
Données LD50 and LC50 Data	Non disponible
Corrosion/Irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
Danger par aspiration	Non classé en fonction des données disponibles.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Peau, yeux, système nerveux central, système respiratoire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée
Cancérogénicité	Inconnu
Nom chimique	CIRC ACGIH® NTP OSHA
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non disponible
Effets d'interaction	Non disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.
 Cela n'est pas exigé par le SIMDUT.
 Cela n'est pas exigé par OSHA HCS 2012.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets
 Éliminer le contenu ou le contenant dans un contenant sécuritaire conformément aux règlements locaux, régionaux ou nationaux.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement sur le TMD :
 UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Diéthylènetriamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; CHAPITRE III

Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) :
 UN3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (. Diéthylènetriamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; PG III ; POLLUANT MARIN

Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (air) :
 N° 3267 ; LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. Diéthylènetriamine, 4-nonylphénol, ramifié) ; CLASSE 8 ; PG III ; POLLUANT MARIN

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS

Non requis en vertu de la réglementation canadienne.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation	Aout 2022
Date de la plus récente version révisée	25 août 2023
Indicateurs de révisions	L'ensemble du MSDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada.
Références	1.Fiches d'information du CHOHS Septembre 2016 ©CCHST 2.Fiche(s) signalétique(s) du fournisseur
ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
ATE	Estimation de la roxicité aiguë
CAS	Service de résumés chimiques
DSL	Liste intérieure des substances
IARC	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Code maritime international des marchandises dangeureuses
LC	Concentration mortelle
LD	Dosage mortel
NIOSH	Institut national de sécurité et de santé au travail
NTP	Programme social de toxicologie (État-Unis)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration, une division du gouvernement des États-Unis chargée de l'établissement et de la mise en pratique des règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.
PEL	Limite d'exposition admissible de l'Occupationnel Safety and Health Administratoion (Etats-Unis)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TDG	Transport de marchandises dangeureuses au Canada
TLV	Valeur limite seuil
TSCA	Les composants du produit son répertoriés dans l'inventaire de le contrôle des substances toxiques
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangeureuses utilisées au travail

Avis: Les faits énoncés et les recommandations faites concernant l'utilisation de ce produit sont basés sur des informations responsables. Aucune garantie d'exactitude n'est faite. Avant d'utiliser, déterminer la convenance de l'utilisation prévue du produit. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pour les pertes, dommages ou dépenses, directement ou indirectement, résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit ou de toute autre cause. Toutes les recommandations sont faites à condition que Passeport Élite ne soit pas responsable des dommages résultant de son utilisation puisque Passeport Élite ne peut pas contrôler les conditions dans lesquelles le produit sera transporté, stocké, manipulé ou utilisé par l'acheteur.